



## MARAIS DE LA GODINERIE

### COMMUNES

Saint-Ouen-d'Aunis, Saint-Xandre, Villedoux (17)

### DESCRIPTION ET INTERET DU SITE



Au nord des faibles ondulations calcaires de la plaine d'Aunis, la zone occupe un ensemble de terrains d'altitude moyenne de 2 à 3 mètres seulement au-dessus du niveau de la mer, dans une indentation du marais Poitevin dont il représente la marge méridionale dans le département de Charente-Maritime. Au Quaternaire, le remplissage d'un ancien golfe dans les assises jurassiques par des alluvions marines a donné naissance à un type de sol particulier, connu sous le nom vernaculaire de "bri" et constitué principalement d'une argile lourde, riche en calcaire, dont l'épaisseur peut atteindre localement les 30 mètres. Sur ce substrat argileux très imperméable, les pluies océaniques d'hiver et de printemps séjournent longtemps en surface,



notamment au niveau de légères dépressions topographiques, maintenant une humidité marquée jusque parfois en début d'été. De telles conditions de sol, peu propices à une mise en culture, ont permis le maintien jusqu'à nos jours d'habitats typiques de la frange arrière littorale centre-atlantique - prairies d'humidité variable selon leur niveau topographique, séparées par des fossés toujours en eau et diversément colonisés par la végétation aquatique ou amphibie, bois humides de Frêne et d'Aulne - alors qu'un important réseau de haies individualise un faciès bocager original à moins de 10 kilomètres de l'océan. Ainsi définie, la zone abrite une biodiversité remarquable, notamment au niveau de sa faune qui compte au moins 12 espèces animales présentant un intérêt patrimonial fort dans le contexte régional.



Les mammifères sont représentés par la Loutre, une des espèces les plus menacées d'Europe de l'Ouest, celle-ci utilisant le dense réseau hydrographique de la zone pour se déplacer et se nourrir alors que les bois humides lui servent de refuge.

Sur le plan avifaunistique, l'élément majeur est la présence d'une colonie nicheuse mixte de Héron pourpré et de Héron cendré qui s'est installée dans les secteurs les plus sauvages du marais Girard en compagnie du Milan noir et du Faucon hobereau, deux espèces de rapaces peu fréquentes alors que les nombreuses haies bocagères donnent asile à la Pie-grièche écorcheur et à la Chevêche d'Athéna.

Parmi les insectes, on note la présence de la Rosalie des Alpes, un splendide Coléoptère bleu et noir aux très longues antennes annelées, dont les larves nécessitent pour leur développement l'existence de vieux arbres au bois partiellement décomposé qu'elles trouvent notamment dans les frênes "têtards" sénescents du maillage bocager.



Quoique moins prestigieuse, la flore héberge néanmoins, outre le cortège des espèces caractéristiques des prairies argileuses arrière littorales, quelques plantes à répartition plus restreinte au niveau régional comme l'Hottonie des marais ou l'Epiaire d'Allemagne.

## NIVEAU DE CONNAISSANCE :

	Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Crustacés, Mollusques	Végétaux	Mousses, champignons
Niveau de prospection	2	3	2	2	0	1	0	3	0
Espèces observées	3	34	2	2	0	1	0	85	0
Esp.rares/menacées	2	8	0	1	0	1		3	

Niveau de prospection : 0 = pas de prospection ; 1 = prospection insuffisante ; 2 = prospection assez bonne ; 3 = bonne prospection

## MILIEUX DETERMINANTS ESSENTIELS

- 44 3 Aulnaies-frênaies médio-européennes
- 84 4 Bocage
- 89 22 Fossés et petits canaux
- 37 2 Prairies humides eutrophes
- 22 4 Végétation aquatique flottante ou submergée

## ESPECES DETERMINANTES : 15

### FAUNE

DH DO PN

#### Mammifères

- Campagnol amphibie  
*Arvicola sapidus*
- Loutre d'Europe  
*Lutra lutra*

#### Oiseaux

- Aigrette garzette  
*Egretta garzetta*
- Chevêche d'Athéna  
*Athene noctua*
- Faucon hobereau  
*Falco subbuteo*
- Héron pourpré  
*Ardea purpurea*
- Martin-pêcheur  
*Alcedo atthis*
- Milan noir  
*Milvus migrans*
- Pie-grièche écorcheur  
*Lanius collurio*
- Râle d'eau  
*Rallus aquaticus*

#### Amphibiens

- Rainette méridionale  
*Hyla meridionalis*

#### Insectes

- Rosalie des Alpes  
*Rosalia alpina*

### FLORE

DH PN PR

- Epiaire d'Allemagne  
*Stachys germanica*
- Hottonie des marais  
*Hottonia palustris*
- Laîche aiguë  
*Carex acuta*

Légende : DH : espèce inscrite à la directive Habitats (Annexe II et/ou IV) ; DO : espèce inscrite à la directive Oiseaux (Annexe II) ; PN : espèce protégée en France ; PR : espèce protégée régionalement.

## AUTRES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION ÉCOLOGIQUE

- Directive Habitats : ZSC n° FR5400446 "MARAIS POITEVIN"
- Arrêté de Protection de Biotope : n°17AR13 "Marais Poitevin (secteur ouest)"
- Directive Oiseaux : ZICO PL13 "Marais Poitevin et baie de l'Aiguillon"
- Directive Oiseaux : ZPS n° FR5410100 "MARAIS POITEVIN"